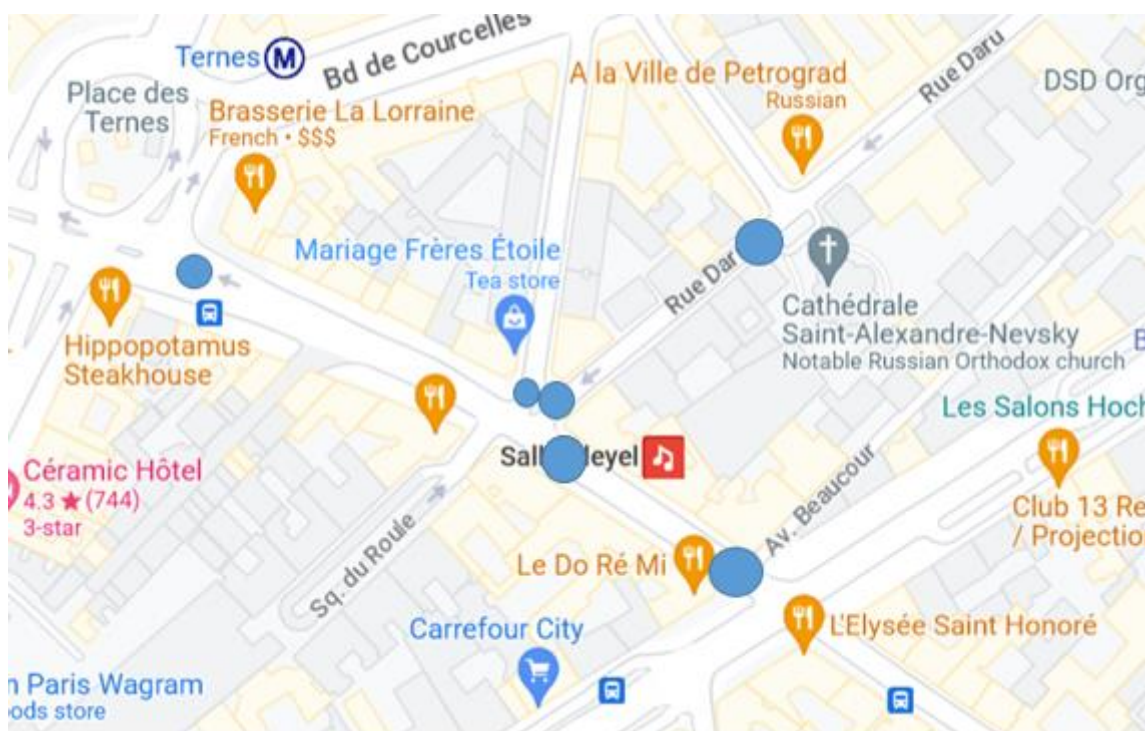



---

## Retour sur le dispositif du maintien de l'ordre du blocage de l'AG Total : les forces de l'ordre au service des actionnaires

Une équipe d'observation était présente le 26 mai 2023, de 6h00 à 12h30, à l'action de blocage pacifique de l'assemblée générale de Total à l'appel de plusieurs associations.

L'équipe a constaté un déploiement massif de forces de l'ordre, majoritairement de gendarmes mobiles (GM) et de membres de compagnies d'intervention (CI), notamment BRAV-M et ULI2R, et quelques agents de sécurité privée, qui travaillaient conjointement<sup>1</sup> pour bloquer toutes les voies aux abords de la salle Pleyel.



 Principaux déploiements de forces de l'ordre pour empêcher l'entrée des activistes dans la Salle Pleyel

---

<sup>1</sup> Depuis le livre blanc de la sécurité de 2020, puis la loi Sécurité globale, le rapprochement de la police nationale et des agent-es privé-es ne cesse d'être encouragé par le ministre de l'Intérieur au nom d'un « continuum de sécurité ». (Voir notamment l'analyse de la LDH : <https://www.ldh-france.org/defendre-vos-droits/vos-droits/face-aux-agentes-de-securite-privee-2/>)

Au vu du dispositif de sécurité, il était impossible d'observer toute une partie du Faubourg Saint Honoré, où se trouvait l'entrée de la salle. Les agents de sécurité restaient à proximité de l'entrée de la salle Pleyel.

A l'arrivée au niveau du 225 rue du Faubourg St Honoré, l'équipe constate que les activistes, qui tentent d'accéder à la salle de manière pacifique, sont repoussés brutalement par les forces de l'ordre. Un gendarme menace de lancer une grenade, le doigt sur la goupille (par la suite, ce même agent sera doté d'un LBD). Des activistes sont évacués par plusieurs agents, qui les portent en dehors du dispositif ; un policier du corps d'encadrement prévient les gendarmes mobiles de « *faire ça doucement* » car il y a « *des caméras partout* ».

Lorsque l'équipe d'observation arrive au croisement de l'avenue du Faubourg St Honoré et de l'avenue Hoche, elle constate qu'il y a une forte odeur de gaz lacrymogène dans l'air, qui irrite les yeux et les voies respiratoires. Un *Street Medic* leur rapporte que deux militantes ont été brûlées par une grenade lacrymogène qui a été tirée dans un groupe assis, qui ne représentait aucune menace. L'équipe constate qu'une militante a une brûlure thermique sur la jambe, et qu'une autre a son pantalon et son sac brûlés ; les deux activistes relatent des faits similaires au premier récit. Globalement, l'ensemble des passages dans la rue du Faubourg Saint Honoré aux abords de la Salle Pleyel n'étaient autorisés que pour les actionnaires munis d'une invitation. Des personnes travaillant dans le secteur, qui avaient besoin de passer le dispositif, se voyaient refuser l'accès par les forces de l'ordre, ou devaient attendre et fournir des justificatifs divers.

L'équipe présente a observé des agressions des actionnaires envers les activistes pourtant pacifiques, sans aucune intervention policière. L'intervention policière se cantonnait à des tentatives de dispersion des activistes, pas à leur protection contre des violences physiques et verbales. Pourtant, le comportement des actionnaires peut être assimilé à celui de contre-manifestants ; en ne protégeant pas les activistes contre ces derniers, l'Etat a violé son obligation positive de permettre l'exercice d'une protestation pacifique, découlant de l'article 11 de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Il est à noter que les opérations des forces de l'ordre observées, comme les bonds offensifs ou l'évacuation d'activistes de certains endroits, occasionnant de nombreuses violences de la part des forces de l'ordre, étaient menées dans l'unique objectif de bloquer l'accès à la salle ou d'exfiltrer des actionnaires de la manifestation pour leur permettre de se rendre à l'AG.

Notamment :

- Au niveau du 225 rue du Faubourg St Honoré, un actionnaire, alors qu'il était filmé, menace physiquement un activiste en le poussant et en levant le poing ; cela entraîne alors une réaction des gendarmes, qui font une avancée violente, en marchant sur des activistes assis par terre et en bousculant d'autres, dans l'unique fin d'évacuer l'actionnaire violent.
- Au niveau de la rue Darue, une ligne d'activiste est placée devant les lignes de GM, qui les poussent violemment, pour laisser passer des actionnaires.
- Au niveau du croisement avenue Hoche/Avenue du Faubourg St Honoré, nous avons également pu constater de nombreux bonds offensifs violents sur des manifestants.es qui bloquaient calmement l'entrée des actionnaires. Ces mouvements occasionnaient des coups par la police, non nécessaires pour parvenir à leur but d'exfiltrer des actionnaires et leur permettre d'entrer dans la salle Pleyel. D'autres activistes assis sont évacués en étant portés, parfois violemment par les forces de l'ordre.

L'équipe d'observation a constaté l'interpellation d'une personne conductrice d'une camionnette qui s'était stoppée au niveau des manifestant.e.s. Le véhicule, après s'être approché calmement du croisement de l'avenue Hoche/Avenue du Faubourg St Honoré, s'est arrêté au niveau des manifestant.e.s. Les observat.eur.rice.s n'ont observé aucune personne, forces de l'ordre ou manifestant.e.s, qui auraient été atteint.e.s par le véhicule. Le conducteur a refusé de déverrouiller le véhicule suite aux demandes des forces de l'ordre. Un policier d'encadrement des compagnies d'intervention a demandé à la radio l'autorisation de forcer la porte. Pendant tout ce laps de temps, le conducteur du véhicule, à l'arrêt, est resté totalement calme. Une fois la porte forcée par la police, il est sorti du véhicule et n'a montré aucune résistance lors de son interpellation.

Enfin, des élues ont souhaité aller voir deux militants, restés debout sur un préfabriqué de chantier pendant tout le temps de l'action, qui venaient d'être interpellés suite à leur descente du préfabriqué. Cela leur a été refusé par les forces de l'ordre.

L'équipe a donc observé un déploiement massif de fonctionnaires de police, dans une opération de maintien de l'ordre « économique », d'intérêt privé. Les manœuvres des forces de l'ordre, parfois brutales et non nécessaires, avaient pour simple objectif de casser les barrages humains formés par les activistes, et d'extraire quelques actionnaires, de manière non proportionnée.

**Contact :**

[contact@obsparis.org](mailto:contact@obsparis.org)

**Twitter :** [@ObsParisien](https://twitter.com/ObsParisien)

**Facebook :** [facebook.com/obsparisien](https://facebook.com/obsparisien)

<http://site.ldh-france.org/paris/observatoires-pratiques-policieres-de-ldh>